



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 5058

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche s'il peut présenter, à la représentation nationale, un bilan du plan d'action présenté médiatiquement par son prédécesseur le 15 juin 2001, déclarant notamment que dès « mon arrivée au ministère de l'éducation nationale, j'ai fait de l'innovation un élément déterminant de mon action, au service d'un idéal : l'accès des élèves à la culture et à la réussite ». La représentation nationale apprécierait de connaître la concrétisation précise des dizaines d'annonces alors faites dans ce plan.

Texte de la réponse

le 15 juin 2001, Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, a précisé, devant le Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire, les orientations de sa politique en matière d'innovation dans le système éducatif. Il a annoncé pour l'année 2001-2002, la reconduction des structures expérimentales ouvertes en 2000 et 2001, et la création d'une vingtaine de nouvelles structures. Par ailleurs, il a affirmé sa volonté de continuer à repérer les pratiques novatrices, de les expertiser, les évaluer et les valoriser. Au cours de l'année 2001-2002, huit cents actions innovantes environ ont ainsi été recensées et suivies dans l'ensemble des académies. Leur diffusion a été assurée, au niveau académique comme au niveau national, par des publications, des journées d'échanges et sur internet. Depuis son arrivée, Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, a souligné l'intérêt qu'il attachait à l'innovation dans un contexte de politique de décentralisation et de déconcentration. Lors de l'assemblée plénière du Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire, il a manifesté son intérêt pour les innovations qui répondent aux préoccupations que sont la prévention de l'illettrisme dès l'école primaire, le cheminement diversifié de l'enseignement dans les collèges (itinéraires de découverte, le développement de l'alternance...), la restauration de l'autorité et de la paix dans l'école, l'engagement des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5058

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2002, page 3679

Réponse publiée le : 3 février 2003, page 851